



Nombre de Conseillers Communautaires :

- en exercice : 82
- présents titulaires : 71
- présents suppléants : 3
- procurations: 2
- abstention : 0
- suffrages exprimés : 76

DÉLIBÉRATION n° 2017/55

L'an deux mille dix-sept et le 30 mars à 19 heures, le Conseil Communautaire du Plateau de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 23 mars 2017, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO.

Présents titulaires : Mesdames et Messieurs, Monique MARTIN, , Bruno FOURCADE, Roger LACOME, Albert BEGUE, Maurice LOUDET, Jean Louis FOGGIATO, Philippe SOLAZ, Hervé CARRERE, Francis ESCUDE, Michel PUECH, Henri FORGUES, Jean-Marc BEGUE, Jean-Claude JACOMET, Régine SARRAT, Rose-Marie COLOMES, Jean-Claude CLARENS, Jean-Paul LARAN, Fabienne ROYO, Pascal LACHAUD, Monique KATZ, Jean-Marie VIGNES, Alain PIASER, Catherine CORREGE, Eric DOUTRIAUX, Jean-Marie DUTHU, Loïg LE RUN, Gilbert FOURCADE, Bernard PRIEUR, Alain DUCASSE, Jean BRILLOUET, Jacques LAUREYS, Céline CASSAGNEAU, Maurice CABARROU, Olivier CLEMENT-BOLLEE, André QUINON, Elisabeth DUCUING, Jean-Pierre BAZERQUE, Nathalie SALCUNI, Bernard PLANO, Gisèle ROUILLON, Alain DASSAIN, Françoise PIQUE, Alain MAILLE, Jean-Marie DA BENTA, Stéphanie LAGLEIZE, Pierre DUMAINE, Nicole MARQUIE, Emmanuelle URVOY, Isabelle ORTE, Pascal AUDIC, Jean-Pierre CABOS, Laurent LAGES, Stéphanie NOGUES, Philippe LACOSTE, Dominique DEMIMUID, Jean-Louis VIAU, Michel SICARD, Suzanne SIMOIS, André DUPOUTS, Joëlle VIGNEAUX, Christiane ROTGE, Charles RODRIGUES, Joël DEVAUD, Elisa PANOFRE, Guy RAYNAL, Aimé COURTADE, Valérie DUPLAN, Jean-Paul COMPAGNET, André RECURT, Joëlle ABADIE et François DABEZIES.

Présents suppléants : Stéphanie VIELCAZALS (remplace Jean-Marc DUPOUY), Pierre DUCAY (remplace Elie FOURCADE), Véronique MAZOUÉ (remplace Claude GAYE)

Titulaires ayant donné procuration : Madeleine SERIS à Bernard PLANO, Gérard SABATHIE à Dominique DEMIMUID

Absents : Daniel LERBEY, Patrick DARRE, Jean-Pierre DUTHU, Jean-Manuel CAMACHO, Zoulikha CHEBBAH, Didier FAVARO

Objet : Finances - Budget Principal : Affectation des résultats 2016

Les résultats de l'exercice 2016 peuvent se décomposer de la façon suivante :

1/ SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 2016	263 028.36 €
Résultat antérieur cumulé au 31/12/2015	580 622.99 €
Résultat de fonctionnement cumulé à affecter	843 651.35 €

2/ SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice 2016 *	- 40.09 €
Résultat antérieur cumulé au 31/12/2015	- 284 156.26 €
Résultat d'investissement cumulé à reprendre au compte 001 au BP 2017	- 284 196.35 €

Restes à réaliser en dépenses	0.00 €
Restes à réaliser en recettes	42 773.00 €
Solde des restes à réaliser	42 773.00 €
Résultat cumulé avec restes à réaliser	- 241 423.35 €

* Résultat 2016 = - 40.09 €
 Soit résultats 2016 = 9 242.87 €
 Avec intégration d'un apurement au compte 1069 demandé par M. le Trésorier = - 9 282.96 €

Monsieur le Président propose d'inscrire les affectations suivantes au budget 2017 :

- a) Résorption obligatoire du déficit d'investissement comprenant les restes à réaliser.....241 423.35 €
 Supplément disponible..... 602 228.00 €
- b) Affectation libre en réserve d'investissement..... 0.00 €
 Supplément disponible..... 602 228.00 €
- c) Affectation en diminution des charges de fonctionnement..... 602 228.00 €

Pour mémoire : Inscriptions au budget 2017

R.001 - Solde d'exécution de la section d'investissement (excédent)	0
D.001 - Solde d'exécution de la section d'investissement (déficit)	284 196.35
R.1068- Excédent de fonctionnement capitalisé (un titre de recettes sera établi pour ce montant)	241 423.35
R.002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	602 228.00
D. 002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	0
Restes à réaliser en dépenses	0
Restes à réaliser en recettes	42 773.00

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

DECIDE

- d'adopter l'affectation des résultats 2016 du budget principal ci-dessus.

Pour copie conforme,
 Le Président



Affichée le 14 AVR. 2017

